

UTILISATION D'UNE TRONÇONNEUSE

LES RISQUES

- **coupure** avec la chaîne en mouvement (rebond, rupture de chaîne...) ou à l'arrêt (transport, entretien...),
- **projection** de copeaux de bois,
- **chute d'arbres ou de branches** sur l'agent ou des tiers,
- **chute de hauteur** de l'agent (travail en hauteur),
- **chute** lors d'un travail sur terrain humide, en pente ou accidenté,
- **brûlure** au contact du moteur,
- **incendie** lors du remplissage du réservoir de carburant,
- **heurt** par un tiers lié à la circulation routière,
- **bruit** émis par la machine (émission généralement > à 100 dB(A)),
- **manutention manuelle** de la machine,
- **vibrations** de l'appareil (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains).



PRÉPARATION DU TRAVAIL

- confier le travail à une **personne formée aux techniques de tronçonnage**,
- **ne pas travailler seul**,
- s'assurer que les **conditions météorologiques** sont favorables,
- **effectuer une reconnaissance** des lieux de travail (type d'arbres, trous, fossés, lignes aériennes...),
- **baliser la zone de travail. Installer une signalisation** temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique,
- **pour un travail en hauteur**, utiliser le moyen le plus adapté,
- **choisir une machine appropriée** au travail à réaliser (taille du guide-chaîne, poids...),
- **vérifier l'état d'usure et la tension de la chaîne**,
- s'assurer que les **dispositifs de sécurité** sont en place et fonctionnent correctement (frein de chaîne, protection contre la rupture de chaîne, système anti-vibrations, silencieux...),
- **faire le plein d'essence et de lubrifiant de chaîne** avant de commencer, pendant que le moteur est froid, dans un endroit aéré. Utiliser des **bidons homologués** pour les carburants,
- **ne pas fumer**,
- mettre les **équipements de protection individuelle** adéquats,
- **enclencher le frein de chaîne et démarrer** la tronçonneuse sur un sol plat, en tenant fermement la poignée avant avec la main gauche, pied droit passé dans la poignée arrière,
- **contrôler** le bon fonctionnement des principaux organes de commande de l'outil (contrôler le ralenti : la chaîne doit être immobile si la manette de gaz est au repos...).

PENDANT LE TRAVAIL

- **assurer un périmètre de sécurité** suffisant autour de la zone de travail,
- **ne pas attaquer le bois avec la pointe du guide-chaîne** pour éviter les rebonds,
- **travailler en position stable** en tenant toujours la machine **à deux mains et devant soi**,
- dégager la zone travail en enlevant les branchages au fur et à mesure du chantier,
- procéder à **l'inspection régulière de la chaîne** afin de s'assurer qu'elle est suffisamment tendue,
- dans la mesure du possible, **refaire le plein d'essence quand le moteur est froid**. Dans le cas contraire, utiliser un bidon équipé d'un bec verseur avec arrêt automatique du remplissage dès que le réservoir est plein. **Ne pas fumer**.

APRÈS LE TRAVAIL

- pour le transport et le remisage de la machine, **protéger la chaîne** au moyen du fourreau de protection,
- assurer un **entretien régulier** de la tronçonneuse (nettoyage, lubrification, affûtage...),
- avant toute intervention d'entretien, **arrêter le moteur et débrancher la bougie**,
- **ranger** la tronçonneuse.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- ❑ **chaussures ou bottes de sécurité anti-coupure**,
- ❑ **vêtement de travail et pantalon anti-coupure**,
- ❑ **vêtement de signalisation** à haute visibilité de classe 2 minimum si intervention sur la voirie,
- ❑ **gants de protection anti-coupure**,
- ❑ **casque de protection de la tête**,
- ❑ **protection auditive** (casque antibruit ou bouchons d'oreilles),
- ❑ **visière de protection** (grillage métallique ou plastique).



**Pour toute information complémentaire, vous pourrez contacter le service
prévention du CDG 50**

Ce document est également disponible sur www.cdg50.fr